

CONVOCAATION

(PAR COURRIEL)

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ULM, SAMEDI 23 MARS 2024.



À PARTIR DE 8H30.

AMPHITHÉÂTRE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AVIATION CIVILE

DGAC - 50 RUE HENRY FARMAN - 75015 PARIS

EN PRÉSENTIEL ET RETRANSMIS EN DIRECT.

Cher (e) responsable de structure,

Le Président de la Fédération Française d'ULM vous convie à l'Assemblée Générale et vous annonce son organisation au sein des locaux de la Direction Générale de l'Aviation Civile.

Les responsables de structures sont invités à venir voter sur place à la DGAC et pourront transmettre leurs pouvoirs à une personne présente. L'Assemblée Générale sera retransmise en direct (lien sur le site fédéral).

La société i-Périclès assurera les modalités techniques des votes de cette Assemblée Générale.

Conformément à l'article 6 des statuts : l'Assemblée Générale se compose des représentants des groupements sportifs (association loi 1901) affiliés à la Fédération, ainsi que les représentants des Organismes à But Lucratif assurant la formation des pilotes et affiliés à la Fédération.

Ils disposent d'un nombre de voix déterminé en fonction du nombre de licences délivrées en 2023, selon le barème suivant :

- 1 voix pour 2 licenciés,
- 2 voix de 3 à 10 licenciés,
- 3 voix de 11 à 30 licenciés,
- 4 voix de 31 à 80 licenciés,
- 5 voix au-delà.

Nous vous rappelons que le nombre de pouvoirs est limité à 2 en sus de sa propre délégation (règlement intérieur titre 2 b 1).

ORDRE DU JOUR

- **08h30** Café d'accueil.
- **09h00** **Assemblée Générale Extraordinaire.**
Mise en conformité des statuts de la FFPLUM avec les exigences de la Loi n°2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France et l'article L.131-8 du Code du Sport.
- **10h00** Vote et résultat.
- **10h15** Rapport moral et réponses aux questions écrites.
Sébastien Perrot - Président de la FFPLUM.
- **11h15** Rapport financier (bilan 2023 et budget 2024).
Denise Lacote - Trésorière de la FFPLUM.
- Intervention de l'Expert-comptable.
Cabinet Open Conseil - Jean-Philippe Préfol.
- Intervention de la Commissaire aux comptes.
Dominique Beguin-Vetterl.
- **12h00** Votes et résultats.
- **12h15** Apéritif et déjeuner.
- **14h00** Accueil des nouvelles structures affiliées.
- Présentation ULM Info et événements.
Solène Bergevin - chargée de rédaction FFPLUM.
- **15h00** Démarches en ligne et portail PN.
DSAC/PN.
- **15h30** Point d'étape formations : initiateur et Qualif Sport
Mohamed Azzouni et Mathieu Farcy,
Direction Technique Nationale.

DATES IMPORTANTES A RETENIR

- > **Vendredi 8 mars** : ouverture des questions écrites (sur le site de la Fédération).
- > **Vendredi 15 mars** : fin des inscriptions et des délégations.
- > **Mercredi 20 mars** : fin des questions écrites ; fourniture des codes d'accès aux responsables de structure pour assister à la retransmission.



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ULM
Tél. 01 49 81 74 43 • ffplum@ffplum.org
www.ffplum.fr



suivez-nous
sur les réseaux !